



Fruit d'un travail multi-partenarial le « Guide des aidants » vient de paraître. Il s'agit d'un outil simple et pratique pour aider les personnes accompagnant un proche en perte d'autonomie. Bien utile pour se repérer, s'orienter et se préserver dans une organisation qui reste très complexe. Les professionnels s'en saisissent également comme outil de travail.

Dès les premières pages de ce guide, la définition de Aidant : Selon l'Union Nationale des Associations Familiales « Si vous accompagnez l'un de vos proches : conjoint, parent, enfant ou ami ponctuellement ou quotidiennement, car ce dernier a perdu de son autonomie, vous êtes un aidant ». Si la définition légale de l'aidant familial existait déjà pour les personnes en situation de handicap dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH), c'est seulement en 2016 avec la loi d'Adaptation de la

Société au Vieillissement (ASV) que la notion de proche aidant a été mise en place.



En 2016, le comité technique des aidants piloté par le Conseil départemental, la Délégation départementale de la Haute-Vienne ARS N-A et le CHU de Limoges a lancé un travail auprès des professionnels sur la thématique des aidants : une enquête et un guide départemental. L'enquête a permis de mettre en évidence le besoin des aidants d'avoir un outil « simple et pratique pour les guider dans l'accompagnement de leur proche ».

### **Un travail multi-partenarial**

Pendant deux ans, un groupe de travail multi-partenarial, composé d'aidants, de professionnels et d'institution, s'est réuni une fois par mois pour composer le guide. Les acteurs ont travaillé en sous-groupes selon des thématiques définies en tenant compte de leurs champs de compétences :

- Les aides possibles pour le maintien à domicile
- L'entrée en institution
- Les protections aux majeurs protégés
- Comprendre la perte d'autonomie et s'adapter
- Conseils pratiques pour accompagner au quotidien
- Se préserver le plus longtemps possible

### **Un guide pratique**

Dès le début du projet, l'objectif était d'avoir un guide simple, facile à lire. Il apporte des repères aux aidants pour les actes de la vie quotidienne, une information pratique et concrète sur l'offre d'accompagnement en Haute-Vienne ainsi qu'une réponse au plus près des besoins des aidants.

Le guide est composé d'une présentation des aides, des conseils pratiques, des adresses, des questions-réponses ... Il se veut être un « vade-mecum » pour aider les aidants à se repérer dans une organisation qui reste complexe. Le résultat a dépassé ces objectifs, puisque les professionnels s'en saisissent également comme outil de travail.